

Vers la fin de cette mandature 2020-2026, nous vous présentons le bilan de notre action municipale au sein de la commune de Puivert.

**Le budget et les investissements réalisés :** un budget sain, dynamique qui a permis des investissements importants avec l'aide des subventions de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département de l'Aude.

**Les comptes administratifs 2024 :**

**Le budget général de la mairie :**

**Fonctionnement :** Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 048 520 € avec le détail des principaux postes : charges à caractère général - 295577€ et charges du personnel : 390538 €.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 304 740 € (produits des services : 50 251 € - impôts et taxes : 573 358 €, dotations et participations : 373742 € et vente camping : 250 602 €).

**Investissement :** Les diverses opérations d'investissement s'élèvent à 664 948 € et les recettes se chiffrent à 1 390 326 € provenant des subventions d'aide, de l'affectation du résultat et de l'excédent reporté. Les principaux investissements réglés sont le pavillon d'accueil du lac : 168 000 €, les travaux de voirie communale : 43698 €, l'espace mutualisé : 338990 € et le changement des matériels informatiques.

En résumé, le solde de trésorerie 2024 : 1 734 310 €, et malgré les investissements importants reste identique à 2023 : 1 734 553 €. Cette trésorerie importante est nécessaire pour régler les investissements en cours (fournisseurs, avance TVA) dans l'attente du solde des subventions obtenues et du remboursement de la TVA.

**Les budgets eau et assainissement :** Les soldes des comptes administratifs 2024 de l'eau et de l'assainissement sont de 113 251 € et 153 826 €.

**Le budget 2025 :**

**Le budget général :**

L'ONF a procédé à une vente de bois 2025 le 29 avril 2025 s'élevant à 109 248 € avec une estimation initiale à 60 000 € environ.

**Espace mutualisé :**

Les travaux de la salle polyvalente, des services techniques, de la salle des chasseurs, de l'espace MJC et des bureaux des associations sont avancés (livraison fin 2025).



Le coût est estimé à 1 237 350 € HT - Au 26.03.2025, les sommes suivantes ont été réglées aux fournisseurs : 404 327 € HT (dont 80 865 € TVA ). Le projet a bénéficié de subventions: 695 950€ - déjà perçu 249560 € - reste à percevoir 426 689 € majoré du FCTVA .  
Emprunt : 200 000 € - durée : 10 ans – annuité : 70476 €

### ***Pavillon d'accueil Lac :***

Le choix de rénover les infrastructures du Lac de Fontclaire ont fait l'objet d'une étude réalisée par l'agence technique départementale de l'Aude (ATD 11). Le lac a été identifié comme un des points d'intérêt majeur de la commune. Les études ont été réalisées dans le cadre de la charte paysagère des Pays Cathares qui s'impose sur les sites touristiques de l'Aude aux fins de percevoir des subventions d'aide. Des réunions publiques ont été organisées pour affiner le projet. Les travaux du poste de secours, des toilettes publiques et d'un local technique sont finis.



Le coût est estimé à 317 143 € HT (avec le schéma directeur global de l'aménagement du Lac : 339 943 € HT). Des subventions ont été obtenues : 227200 € (déjà perçu : 62704 € - reste à percevoir : 164 496 € et le FCTVA)

### **Aménagement zone évènementielle 2025-2026**

L'aménagement de la plage et de la zone évènementielle du lac sont programmés pendant l'hiver 2025- 2026.



Le coût prévisionnel est estimé à 485 000 € HT. Des subventions ont été accordées ou sont en cours d'attribution : 262 000 € par l'Etat - en cours 116 000 € du CD 11 sur 2025 et 2026 soit 378 000 € - coût estimé : 142 289 €. Une subvention pour l'éclairage public : 15 000 € sur le site est en cours auprès du Syaden.

Des travaux de réhabilitation et mise en sécurité de la terrasse de l'ancienne mairie donnant sur le Blau sont programmés ainsi que de la voirie.

### **Le budget de l'eau :**

La commune a une particularité liée à l'implantation du village et de ses nombreux hameaux. L'adduction et la distribution de l'eau représentent un réseau de 35 kilomètres environ, soit une commune de plus de 10 000 habitants. La maintenance est élevée et les recettes sont minimes (500 clients environ) pour ce type de réseau.

En 2024, on constate un déficit de 12534 € (fonctionnement). Il a été pris la décision d'augmenter les tarifs de l'eau pour équilibrer les comptes – les recettes attendues en 2025 : 82471 € (facturation 2024 payé en 2025 au lieu de 69491 €) permettront d'équilibrer recettes et dépenses de fonctionnement.

### **Investissements :**

Un diagnostic du réseau (obligatoire tous les dix ans) a été réalisé et a permis de définir les priorités d'investissement pour les années à venir :

- périmètre de sécurité des sources à réaliser (en cours) ;
- travaux urgents sur la source de Roches Blanches (fuite importante) déjà réalisés ;
- abandon des bâches sur Roches Blanches (fait également) ;
- simplification du réseau et éviter le rejet d'eau chlorée (étude en cours avec la CCPA Quillan pour un montant de 24 000 € HT) pour améliorer le rendement ;
- réfection des conduites en fonte et fuyardes e (estimé à plus 1 000 000 €) – études à programmer.

Les travaux sur le réseau Campeille et Arnoulats sont terminés et donnent satisfaction. Le bassin de Puivert est alimenté depuis les sources de Roches Blanche et diminue l'emploi de Font-Claire. La distribution AEP à Campeille (avec surpresseur) a été rénovée et règle aussi les problèmes de pression aux Arnoulats. Coût : 259 403 € HT - Subventions : 149 000 € - coût supporté par la commune. (emprunt 2023 - 80 000 € - 25 ans – annuité 14 400 €).

De nouvelles redevances (imposées par l'Etat) ont été mises en place pour la performance des réseaux d'eau et d'assainissement. Elles pourront faire modifier le prix de l'eau de manière significative en raison des résultats d'exploitation obtenus dès 2026. Les travaux de la simplification du réseau et l'absence de rejet d'eau traitée, programmés dès 2025 devraient permettre d'atteindre les objectifs demandés.

### ***Le budget assainissement :***

La gestion de l'assainissement a été confiée à un délégataire Véolia. Les recettes versées par le délégataire sont de 20279 € pour 2024.

### **Investissements :**

Un diagnostic de l'état du réseau et de la priorisation des travaux à venir est en cours. Premières conclusions : Le réseau est poreux avec beaucoup d'eau parasites (pluvial) – On constate une vétusté du réseau et un pluvial privé à la marge branché sur le réseau.

Sommes budgétées : schéma directeur : 69500 €, extension réseau Arnoulats : 32706 €

### ***Les actions liées à la vie sociale :***

L'action municipale s'est également investie pour revitaliser la commune :

- . création d'un cabinet médical : médecin généraliste, les vendredis et autres médecines douces.
- . participation à l'implantation d'un commerce multi-services (bar, restaurant , épicerie) qui reste une société commerciale de droit privé. Vente du camping à un professionnel pour optimiser l'offre.
- . faciliter la vie des associations (MJC, comité des fêtes et marché local du mercredi) et l'organisation des festivités estivales : marchés gourmands et feu artifices.

### ***Les actions liées à l'environnement :***

Eclairage public : La commune est pratiquement équipée d'ampoules led et l'éclairage est éteint une partie de la nuit.

Gestion écoresponsable de la forêt : Puivert est la commune la plus boisée de l'Aude. Les ressources bois ne sont pas négligeables pour le budget communal. L'ONF a une gestion patrimoniale écoresponsable de notre forêt en conformité des sites NATURA 2000. Utilisation du bois local en circuit court pour la construction du pavillon d'accueil du lac.

Mise en place de composteurs : des composteurs ont été mis en place en divers points de la commune. Des composteurs individuels seront prochainement disponibles.

### ***Autres actions :***

Des travaux importants de voirie ont été réalisés : aménagement de la traversée de l'agglomération pour la réduction de la vitesse sur la RD 117, réfection voirie, chemins agricoles et desserte forestière.

La commune offre un service mensuel pour les encombrants, charge qui revient normalement à la CCPA.

Des dossiers techniques ont été réalisés : réhabilitation de l'école, aménagement de la traversée du village (RD 117) et pourront servir de référentiel dans les prochaines années, tout comme le plan local de sauvegarde.

Création du site internet de la commune.

Notre mandat s'est déroulé dans d'excellentes conditions, aidés au quotidien par la gentillesse, la tolérance et la solidarité des puivertaines et puivertains. Si de nombreux élus partagent un sentiment d'incompréhension et d'insécurité, il n'en est rien sur la commune de Puivert.

Notre engagement pour valoriser notre belle commune et servir ses administrés a été intense tout au long des cinq années passées. Je tenais à remercier l'ensemble du conseil municipal qui s'est investi sans compter et les employés communaux pour leur aide sans faille.

Olivier FERRIER, maire de Puivert.

### **Etat-civil 2024 :**

#### *Décès :*

- Yvette VILA épouse SABATIER décédée le 25 janvier 2025
- Susanne TIMM, décédée le 4 février 2025
- Rose BEER épouse MERIC décédée le 9 février 2025
- Carole FLETCHER, décédée le 21 mars 2025
- Juliette CALVET épouse RIEUX décédée le 23 avril 2025
- Paul DILHAT, décédé le 5 mai 2025
- Jacqueline DI MEGLIO, décédée le 4 mai 2025.

#### *Naissances :*

- Léonie LERCH, née le 8 janvier 2025

### **Site internet :**

Toutes les actualités de la commune de Puivert sont consultables sur le site :

<https://www.puivert.fr/index.php>

